

Le légaliste

SAIDI TRANSPORTS

Annonce n° 1573
Type Constitution de société
Parution web 15/07/2025
Parution print 15/07/2025 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à MAMOUDZOU du 4 juillet 2025, il a été constitué une SAS dénommée SAIDI

TRANSPORTS

Sigle : ST.

SIEGE SOCIAL : MAMOUDZOU (97600) 27 rue Massakini Zone 3 Kawéni.

OBJET : Transporteur public routier et livraison de marchandises par camion, notamment pour les professionnels et quincailleries.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.

CAPITAL : 15 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Agrément des cessions d'actions à des tiers par les actionnaires.

PRESIDENT : Monsieur Saliboko Saidi KAMBALE, demeurant à MAMOUDZOU (97600) Résidence Ylang porte B24.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.